



COMMUNE DE RICAUD

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET
SYNTHETIQUE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE
2024
ET DU BUDGET UNIQUE 2025

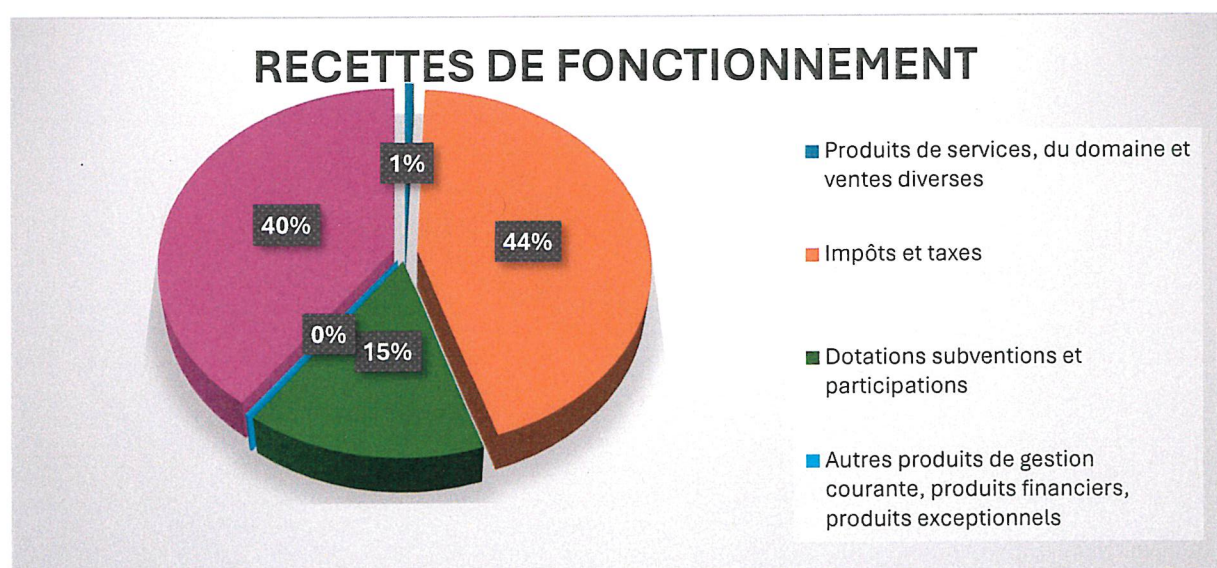
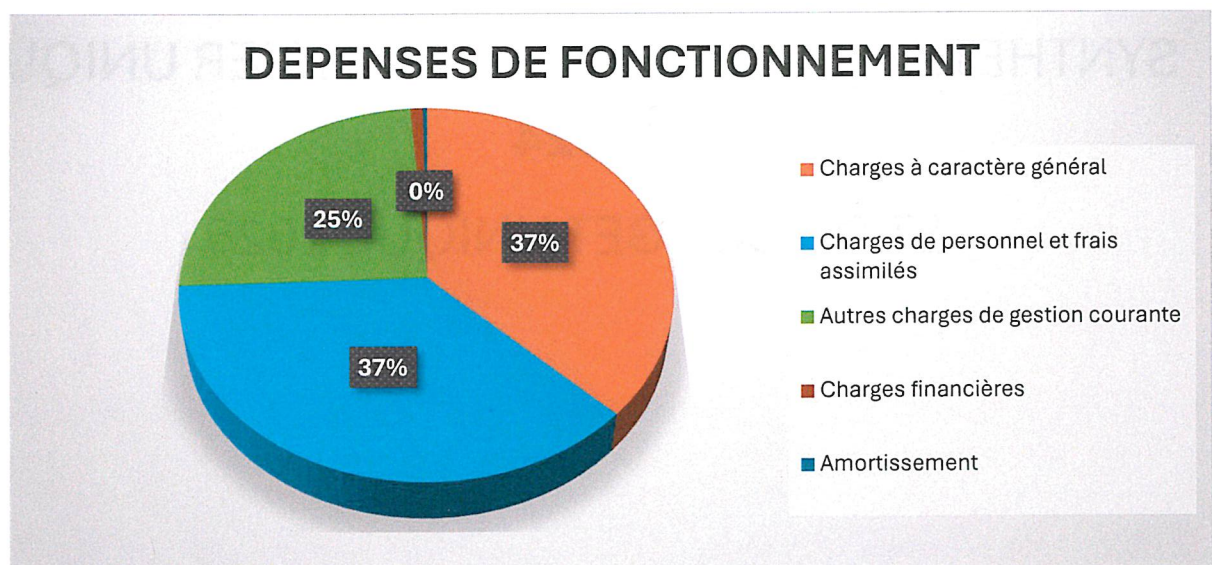
L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation breve et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte financier unique pour permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La Commune de RICAUD par délibération n° 2021/19 en date du 31/05/2021 a décidé l'adoption par anticipation la nomenclature M 57 dès le 01/01/2022. Le Compte Financier Unique (CFU) se substitue au Compte administratif et au compte de gestion.

Dans un seul document le CFU présente à la fois des données d'exécution budgétaire et des informations patrimoniales.

Le Compte Financier Unique retrace les dépenses et les recettes réalisées dans l'année où figurent aussi les documents du service de gestion comptable (trésorerie). Il a été voté le 3 MARS 2025.

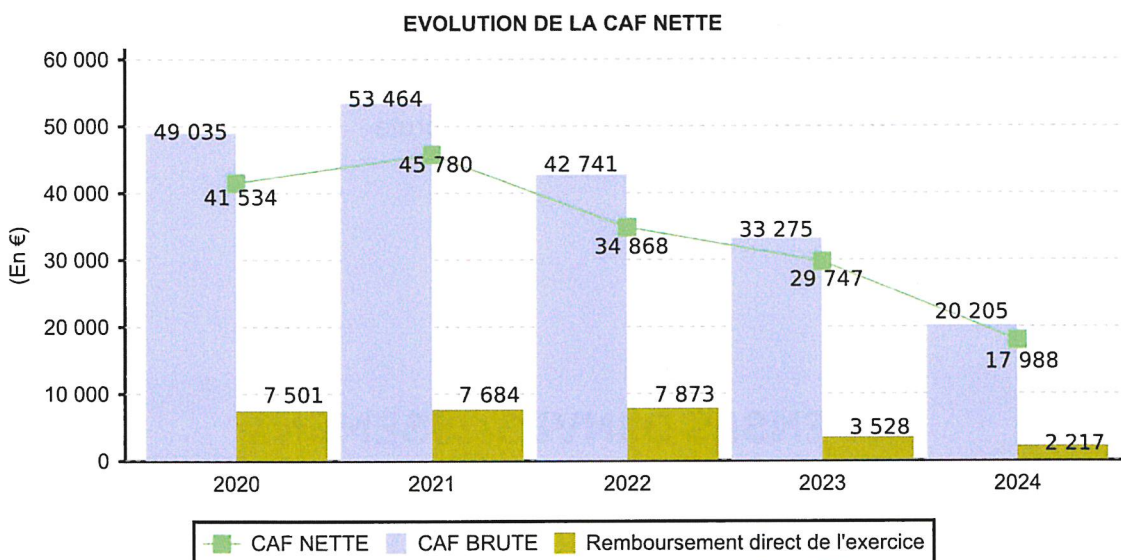
Il distingue d'une part le fonctionnement de la commune (charges de gestion courante, de personnel, financières... et recettes : les produits issus de la fiscalité locale et taxes, dotations de l'Etat), et d'autre part l'investissement (travaux d'investissement et remboursement du capital des emprunts pour les dépenses, et les subventions d'investissement et dotations diverses pour les recettes).



Pour la commune de RICAUD, la situation financière est parfaitement équilibrée au 31/12/2024 : avec une CAF (capacité d'autofinancement) brute et une CAF (capacité d'autofinancement) nette positives mais qui ont baissé depuis 2023 (travaux d'investissement importants), un fonds de roulement et une trésorerie qui sont un peu en baisse mais positifs et un endettement qui augmente suite à un recours à l'emprunt pour financer les équipements.

En €	Tableau de synthèse					Évolution		
	2020	2021	2022	2023	2024	Évolution	2023/2024	2020/2024
Produits réels de fonctionnement	209 777	210 887	218 751	231 523	233 957		1,1 %	11,5 %
Charges réelles de fonctionnement	160 743	157 423	176 010	198 248	213 752		7,8 %	33,0 %
Capacité d'autofinancement brute	49 035	53 464	42 741	33 275	20 205		-39,3 %	-58,8 %
Capacité d'autofinancement nette	41 534	45 780	34 868	29 747	17 988		-39,5 %	-56,7 %
Dépenses d'équipement	7 147	76 360	149 948	80 918	318 406		293,5 %	4 355,1 %
Dettes financières	19 585	11 901	4 028	500	88 283		17 556,6 %	350,8 %
Fonds de roulement	293 413	284 034	236 681	270 390	89 388		-66,9 %	-69,5 %
Trésorerie	294 888	313 134	239 801	287 484	103 030		-64,2 %	-65,1 %

Ci-dessous tableau de synthèse



La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est une des composantes du financement disponible.

La CAF nette est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.

Tableau des principaux ratios

2024	Commune	Département	Région	National
Ratio de rigidité des charges structurelles	35,94 %	40,50 %	40,49 %	38,01 %
Taux d'épargne	8,64 %	23,00 %	21,00 %	21,00 %
Coefficient d'autofinancement courant	0,92	0,83	0,87	0,87
Ratio d'endettement (encours/PFR)	0,38	0,52	0,56	0,56
Capacité de désendettement (encours/CAF brute)	4,37	2,23	2,60	2,59
Fonds de roulement en jours de charges réelles	152,64	376,97	393,15	420,27

le ratio de rigidité : il détermine le poids des charges incompressibles (Charges de personnel, contingents, charges financières...) par rapport aux produits de fonctionnement réels.

- **le taux d'épargne** : rapport entre la CAF brute et les produits réels de fonctionnement

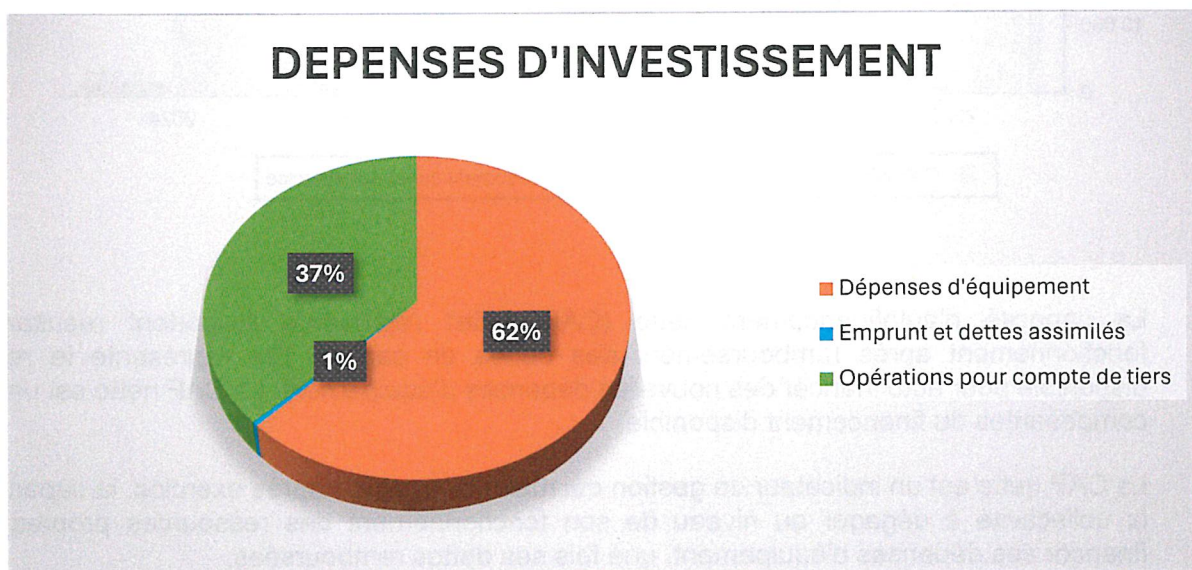
- **le coefficient d'autofinancement courant** : mesure l'aptitude de la commune à autofinancer ses investissements, après avoir couvert ses charges et les remboursements de dettes

NB : Plus le ratio est proche de 1, plus les marges de manœuvre de la collectivité sont faibles

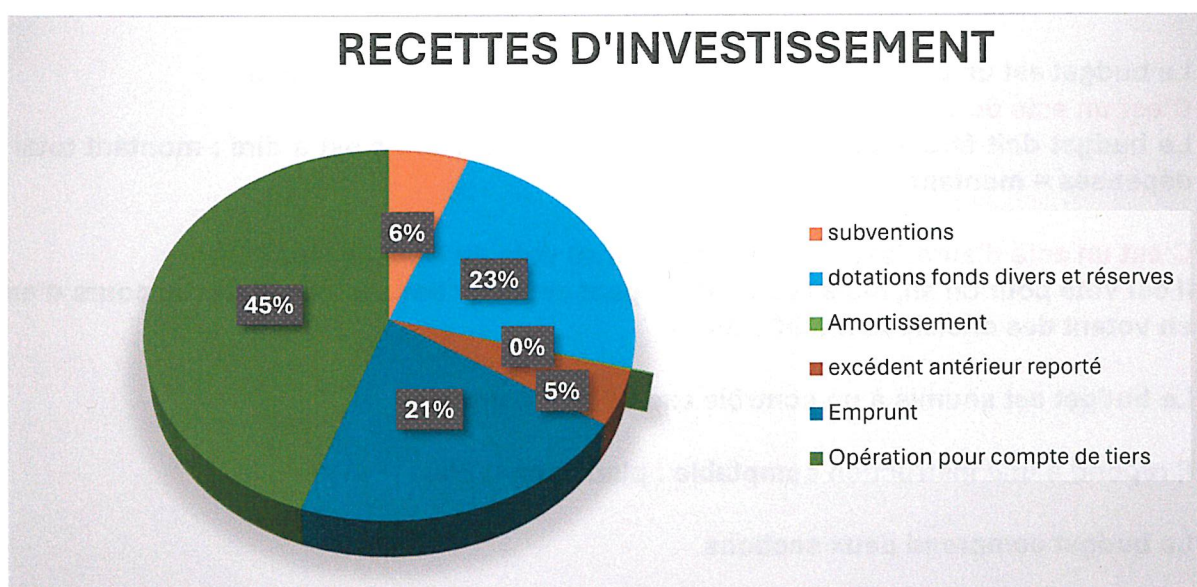
- **ratio d'endettement** : encours de dette / produits réels de fonctionnement

- **capacité de désendettement** : encours de dette / CAF brute

- **Fonds de roulement en jours de charges réelles**



Dépenses d'investissement réalisées en 2024	Montant TTC en €
Aménagement de la rue des platanes	275388.50
Opération pour compte de tiers travaux de réhabilitation du réseau eau potable et assainissement rue des platanes convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la CCCLA	190027.50
restauration soubassement de l'ossuaire et lancement procédure régularisation de reprise des tombes en terrain commun	2934.00
Reprise accès entrée parking près du terrain municipal	993.60
Création site internet phase 1	1200.00
Travaux de mise en sécurité et accessibilité des trottoirs des lotissements	30348.00
Achat de bornes canisacs	1276.80
Achat de guirlandes de Noël	1219.43
Renouvellement matériel informatique	1688.40
Acquisition bornes de sécurité et plots	1284.48
Acquisition d'une tondeuse	2073.16



Subventions d'investissement encaissées en 2024	Montant TTC en €
Subventions DETR pour les travaux rue des platanes 1 ^{er} acompte	24955.32
Emprunt réalisé pour l'aménagement de la rue des platanes	90000.00
Opération compte de tiers remboursement CCCLA travaux réhabilitation réseau eau potable et assainissement rue des platanes	190027.50

Le Budget unique 2025

Le Conseil municipal dans sa séance du 7 avril 2025 a adopté le budget unique 2025. Une présentation du débat d'orientation budgétaire a eu lieu le 3 mars 2025.

Le budget retrace les prévisions des dépenses et des recettes en section de fonctionnement et d'investissement.

Les budgets des collectivités locales doivent respecter **5 grands principes budgétaires** :

- **l'annualité** : le budget est voté chaque année pour un an
- **l'équilibre** : le budget doit être voté en équilibre, les recettes et les dépenses doivent être évaluées de façon sincère
- **l'unité** : le budget figure dans un seul document.
- **l'universalité** : le principe d'universalité participe à garantir la transparence des fonds publics.
- **la spécialité** : ce principe permet la bonne information de l'assemblée lors du vote et facilite le suivi budgétaire et le contrôle.

Le budget est un prévisionnel des dépenses et recettes d'une année

C'est un acte de prévision

Le budget doit être voté en équilibre et de façon sincère c'est à dire : montant total des dépenses = montant total des recettes.

C'est un acte d'autorisation : il est soumis au vote du Conseil Municipal

Il est voté pour un an, mais l'assemblée peut apporter des modifications en cours d'année en votant des décisions modificatives.

Le budget est soumis à un contrôle exercé par le préfet

Il répond à une instruction comptable : plan comptable

Le budget comprend deux sections

- une section de fonctionnement
- une section d'investissement

Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

La section de fonctionnement :

Les dépenses : ce sont les dépenses nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune : entretien bâtiment, entretien terrain, personnel communal et personnel mis à disposition par la communauté de communes, assurances, électricité, téléphone, frais postaux, petites fournitures, maintenance, participation aux syndicats, indemnités maire et adjoints, subventions aux associations, et les intérêts des emprunts (se rajoute aussi les amortissements)

Les recettes : ce sont des ressources régulières

La dotation de fonctionnement versée par l'Etat, les impôts locaux prélevés sur les taxes foncières bâti et non bâti, sur la taxe d'habitation pour les résidences secondaires, l'attribution de compensation versée par la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois, les loyers (locations salle des fêtes), etc

La section d'investissement

Les dépenses : remboursement du capital des emprunts, les travaux d'investissement, les participations (par exemple participation aux travaux réalisés par le Syaden)
L'acquisition de biens meubles ou immeubles.

Les recettes : se sont généralement les recettes destinées au financement des dépenses d'investissement comme les subventions, les éventuels emprunts contractés pour financer un projet,

Mais aussi le remboursement de la TVA par le biais du FCTVA

Se sont aussi les taxes d'urbanisme (la taxe d'aménagement)

Le budget intègre aussi les résultats de l'exercice précédent (déficit ou excédent) ainsi que les restes à réaliser de l'exercice antérieur.

Les restes à réaliser :

- sont des dépenses engagées au 31/12 de chaque exercice, mais qui n'ont pas été encore réglées (exemples : devis approuvés, marchés signés...)
- sont des recettes attribuées mais pas encore versées (attribution de subventions par exemple)

Présentation du budget communal 2025

COMMUNE DE RICAUD - COMMUNE DE RICAUD - BP - 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A
		</

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non réglées des votes qui ont assuré de la complétude des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non réalisées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent, telles qu'elles assurent de la complétude des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde de régularité reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Fonctionnement	416443.48	Investissement	277486.79
----------------	-----------	----------------	-----------

budget 2025



■ Fonctionnement

■ investissement

Section de fonctionnement

Dépenses

III – VOTE DU BUDGET									III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE									B
DEPENSES									
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	386 739,86	0,00	0,00	416 443,48	416 443,48	0,00	416 443,48	416 443,48
011	Charges à caractère général (3)	134 425,36	0,00	0,00	206 795,86	206 795,86	0,00	206 795,86	206 795,86
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	99 970,00	0,00		104 850,00	104 850,00		104 850,00	104 850,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	66 660,00	0,00	0,00	69 210,00	69 210,00	0,00	69 210,00	69 210,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		300 455,36	0,00	0,00	381 355,86	381 355,86	0,00	381 355,86	381 355,86
66	Charges financières	1 800,00	0,00		3 435,00	3 435,00		3 435,00	3 435,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		1 800,00	0,00	0,00	3 435,00	3 435,00		3 435,00	3 435,00
Total des dépenses réelles		302 255,36	0,00	0,00	384 790,86	384 790,86	0,00	384 790,86	384 790,86
023	Virement à la section d'investissement	83 832,50			31 000,62	31 000,62		31 000,62	31 000,62
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	652,00			652,00	652,00		652,00	652,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		84 484,50			31 652,62	31 652,62		31 652,62	31 652,62
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)									0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									416 443,48

Recettes

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE						B
RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	231 872,62	0,00	242 023,07	242 023,07	242 023,07
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 800,00	0,00	1 800,00	1 800,00	1 800,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	15 924,07	0,00	15 081,07	15 081,07	15 081,07
731	Fiscalité locale	155 571,00	0,00	161 595,00	161 595,00	161 595,00
74	Dotations et participations (2)	58 427,55	0,00	63 297,00	63 297,00	63 297,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	150,00	0,00	250,00	250,00	250,00
Total des recettes de gestion des services		231 872,62	0,00	242 023,07	242 023,07	242 023,07
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		231 872,62	0,00	242 023,07	242 023,07	242 023,07
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00
R002 Résultat reporté ou anticipé (7)						174 420,41
Total des recettes de fonctionnement cumulées						416 443,48

Fiscalité communale : produit total prévisionnel attendu : **152483 €**

taxe foncière
bâti
taux 52.08 %

Taxe foncière
non bâti
taux 81.81 %

taxe
habitation
taux 12.92 %

Section d'investissement

Dépenses

COMMUNE DE RICAUD - COMMUNE DE RICAUD - BP - 2025

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								A
DEPENSES								
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	692 659,66	38 913,20	0,00	153 541,00	153 541,00	0,00	153 541,00	192 454,20
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	6 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	474 215,66	38 913,20	0,00	109 700,00	109 700,00	0,00	109 700,00	148 613,20
Total des dépenses d'équipement	480 215,66	38 913,20	0,00	129 700,00	129 700,00	0,00	129 700,00	168 613,20
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 400,00	0,00		4 569,00	4 569,00		4 569,00	4 569,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	2 400,00	0,00	0,00	4 569,00	4 569,00	0,00	4 569,00	4 569,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	210 044,00	0,00	0,00	19 272,00	19 272,00	0,00	19 272,00	19 272,00
Total des dépenses réelles	692 659,66	38 913,20	0,00	153 541,00	153 541,00	0,00	153 541,00	192 454,20
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								85 032,59

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								277 486,79

Principaux investissement prévus pour 2025	Montant TTC en €
Aménagement rue des platanes solde travaux	8500.00
Participation effacement réseau électrique BT rue des Platanes	4400.00
Effacement réseau EP et réseau fibre rue des platanes	9080.00
Restructuration du cimetière procédure régularisation de reprise des tombes en terrain commun et restauration ossuaire	8410.00
Goudronnage place de mairie et création place de parking	8323.20
Reprofilage du parking près du terrain municipal	7000.00
Embellissement plateforme (bordures et panneaux) et pose d'une caméra de surveillance	8000.00
Consolidation Berges du Fresquel (Pont Icard)	6200.00
Création d'un site internet deuxième phase	1200.00
Travaux de voirie rue du village : rue de l'église, rue du lavoir, place foyer rural et impasse des marronniers	38000.00
Peinture sol passages piétons et abribus	3500.00
Création d'une défense extérieure contre l'incendie secteur rue de la mairie /le Moulin, Ecart la Rouatière/Derville	46000.00
Opération compte de tiers solde travaux réhabilitation réseau eau potable et eaux usées délégation de maîtrise d'ouvrage CCCLA	19272.00

Recettes

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES					A
RECETTES					
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	577 137,05	133 437,94	144 048,85	144 048,85	277 486,79
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	188 357,05	133 437,94	41 571,00	41 571,00	175 008,94
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	278 357,05	133 437,94	41 571,00	41 571,00	175 008,94
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	4 251,50	0,00	51 553,23	51 553,23	51 553,23
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	4 251,50	0,00	51 553,23	51 553,23	51 553,23
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	210 044,00	0,00	19 272,00	19 272,00	19 272,00
Total des recettes réelles	492 652,55	133 437,94	112 396,23	112 396,23	245 834,17
021 Virement de la section de fonctionnement	83 632,50		31 000,62	31 000,62	31 000,62
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	652,00		652,00	652,00	652,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	84 484,50		31 652,62	31 652,62	31 652,62
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					0,00
Affectation au compte 1068 (8)					0,00
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					277 486,79

Principaux financements	Montant TTC en €
Solde subvention DETR obtenue travaux aménagement rue des platanes	57062.41
Solde subvention conseil départemental obtenue aménagement rue des platanes	64335.53
Subvention Conseil départemental obtenue travaux trottoirs lotissement	8500.00
Subvention Fonds Vert Etat obtenue mise en place de la Défense incendie secteur rue de la mairie/le Moulin, Secteur Ecart la Rouatière/Derville	22653.00
Subvention sollicitée conseil départemental travaux de voirie rue du village : rue de l'église, rue du lavoirs et place foyer, impasse des marronniers	9459.00
Subvention SYADEN obtenue travaux effacement réseau éclairage public et fibre	3540.00
Opération compte de tiers solde remboursement CCCLA travaux réhabilitation réseau eau potable et assainissement rue des platanes	19272.00